

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2024/25

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 28 mars 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 18 ; Nombre de votants : 23

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO – Mme KLUCZYNSKI - M. CAUQUIL – Mme COUDERC - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme BRANA à M. CAMAZZOLA – Mme FAUCHE à Mme CUEILLENS - M. GEYRES à M. JAFFRES - Mme MESSERLI-CIPRES à M. BACHELLERIE - Mme MASSAROTTO à M. OSPITAL

Objet : Demande d'Aide pour les travaux d'éclairage du Terrain d'honneur du stade de football des Acacias.

Après avoir remplacé les ampoules de l'éclairage public de la commune, l'éclairage du boulodrome et de la salle des conférences de l'hôtel de ville. La Commune continue l'opération de passage au LED de l'éclairage avec les équipements sportifs (gymnase, tennis, terrain d'honneur du football, terrain d'entraînement du foot et du rugby.

Ces travaux visent à améliorer le confort des usagers et surtout à réaliser des économies d'énergie.

Pour le terrain d'honneur du stade de football, les travaux prévus sont le remplacement des projecteurs, le contrôle des mâts et recâblage. Ils seront confiés au syndicat territoire d'énergie du Gers.

La Fédération Française de Football, dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur FAFA peut apporter une aide financière. Une aide jusqu'à 20% du coût H.T. plafonnée à 15 000€ peut être accordée. La Commune étant classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), une bonification de l'aide de 10 % sur le montant calculé initialement pourrait être accordée.

Au vu du dossier et du devis n° 202310014 présentés par les Services du syndicat Territoire d'Energie du Gers, le budget prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

Montants en euros hors taxes.

Propositions	Coût	Recettes
Travaux selon devis 202310014	76 212,82€ HT	30 485,13€ subvention demandée DETR (40 % du montant HT des travaux) ; 15 000 € subvention FAFA soit 20% du montant HT plafonnée à 15 000 €) ; 1 500 € bonification de l'aide FAFA pour les communes en ZRR ; 29 227,69 € autofinancement de la Commune.

Le coût global de l'opération à financer est chiffré à 76 212,82€ H.T.

La commune sollicite une aide au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur FAFA équipement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal autorise Mme le Maire :

- à solliciter la Fédération Française de Football pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur FAFA.
- à signer tout document utile à la demande de subvention.

Publié le 18 Avril 2024

En Préfecture le 18 Avril 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le 18 Avril 2024

Madame le Maire,
Barbara NETO

